



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
27 NOVEMBRE 2023**

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM), tenue le lundi 27 novembre 2023 à 10 h 30 au siège social de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM), situé au 4445, côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Benoit Ladouceur, et à laquelle ont assisté :

Mme Lise Gagnon, vice-présidente  
M. Raymond Berthiaume, membre  
Mme Michèle Demers, membre

Étaient également présents :

M. Stéphane Schmidt, secrétaire-trésorier  
Mme Valérie Foucault, assistante secrétaire-trésorière  
M. Louis-Philippe Buist, ing., directeur des opérations et ingénierie RAIM

**RÉSOLUTION NO : E89-11-2023  
(Ouverture de l'assemblée)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Michèle Demers  
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

**QUE** l'assemblée soit ouverte.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION NO : E90-11-2023  
(Nomination du (de la) président(e) de la RAETM)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume  
APPUYÉ PAR : Michèle Demers

**QUE** Benoit Ladouceur soit nommé président de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) pour un terme de 12 mois, soit jusqu'à l'assemblée régulière de novembre 2024. Aucune autre candidature n'ayant été reçue, Benoit Ladouceur accepte la nomination et est élu au poste de président.

**D'AUTORISER** le président à signer pour et au nom de la RAETM les chèques et les documents bancaires.

**QUE** les chèques et autres effets bancaires comportent deux signatures dont celle du secrétaire-trésorier ou de l'assistante secrétaire-trésorière lorsque le secrétaire-trésorier est absent ou dans l'impossibilité de le faire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

**RÉSOLUTION NO : E91-11-2023**  
**(Nomination du (de la) vice-président(e) de la RAETM)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume  
APPUYÉ PAR : Michèle Demers

**QUE** Lise Gagnon soit nommée vice-présidente de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) pour un terme de 12 mois, soit jusqu'à l'assemblée régulière de novembre 2024. Aucune autre candidature n'ayant été reçue, Lise Gagnon accepte la nomination et est élue au poste de vice-présidente.

**D'AUTORISER** la vice-présidente à signer pour et au nom de la RAETM les chèques et les documents bancaires lorsque le ou la président est absent ou dans l'impossibilité de le faire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION NO : E92-11-2023**  
**(Adoption de l'ordre du jour)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon  
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Nomination du (de la) président(e) de la RAETM;
3. Nomination du (de la) vice-président(e) de la RAETM;
4. Adoption de l'ordre du jour;
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 23 octobre 2023;
6. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer;
7. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2024;
8. Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026;
9. Adoption du calendrier des séances pour l'année 2024;
10. Adoption de soumission RAETM-2023-007 – Services de laboratoire pour l'analyse des eaux et des boues;
11. Remerciements – Monsieur Eugène Jolicoeur;
12. Affaires nouvelles;
13. Correspondances :
  - Ville de Mascouche – Résolution 231023-14 – Remplacement d'un représentant de la Ville au sein du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche – Nomination de madame Michèle Demers en remplacement de monsieur Eugène Jolicoeur;
  - Bureau du vérificateur général de la Ville de Terrebonne – Audit conjoint des états financiers de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche – Exercice financier terminant le 31 décembre 2023;
14. Période de questions;
15. Levée de l'assemblée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

**RÉSOLUTION NO : E93-11-2023  
(Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 23 octobre 2023)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon  
APPUYÉ PAR : Benoit Ladouceur

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée régulière du 23 octobre 2023 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION NO : E94-11-2023  
(Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon  
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

**QUE** le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) accepte la liste des paiements émis et celle des salaires payés aux montants respectifs de 220 522,64 \$ et de 1 441,64 \$.

**QUE** le conseil d'administration de la RAETM accepte les listes des comptes à payer aux montants respectifs de 12 891,22 \$ et 735 771,00 \$ préparées le 20 novembre 2023 et en autorise les paiements.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION NO : E95-11-2023  
(Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2024)**

**ATTENDU QUE** la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) doit adopter ses prévisions budgétaires pour l'année 2024;

**ATTENDU** la résolution E68-08-2023 datée du 28 août 2023 acceptant le dépôt du rapport de répartition de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté aux villes membres pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, préparé par la firme Amyot Gélinas et dont la répartition est la suivante :

- Ville de Terrebonne : 1 691 184 \$
- Ville de Mascouche : 144 938 \$

**ATTENDU QUE** la Ville de Terrebonne a demandé à la RAETM d'affecter un montant de 98 300 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté afin de diminuer le montant de sa quote-part au budget 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michèle Demers  
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

**QUE** le conseil d'administration de la RAETM autorise l'affectation d'une somme de 98 300 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté en contrepartie de la quote-part des villes de Terrebonne et de Mascouche au budget 2024.

**QUE** les prévisions budgétaires de l'année 2024 prévoyant des revenus et des dépenses au montant de 5 485 500 \$ soient adoptées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

**RÉSOLUTION NO : E96-11-2023**  
**(Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume  
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

**QUE** le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche adopte le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026 au montant de 18 964 002 \$, tel qu'il est décrit au document joint à la présente résolution.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION NO : E97-11-2023**  
**(Adoption du calendrier des séances pour l'année 2024)**

**ATTENDU** les résolutions 08-01-2018 et E36-04-2023 établissant les dates et heures d'assemblées régulières du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM);

IL EST PROPOSÉ PAR : Michèle Demers  
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

**QUE** le conseil d'administration de la RAETM adopte le calendrier des séances régulières pour l'année 2024 comme suit :

Endroit : Siège social de la RAIM 4445, côte de Terrebonne à Terrebonne		
Date de l'assemblée	Heure	Exceptions
22 janvier 2024	10 h 30	
26 février 2024	10 h 30	
25 mars 2024	10 h 30	
22 avril 2024	10 h 30	
27 mai 2024	10 h 30	
25 juin 2024	15 h 30	Lendemain d'un jour férié et financement RAIM
15 juillet 2024	10 h 30	Période estivale
26 août 2024	10 h 30	
23 septembre 2024	15 h 30	Financement
28 octobre 2024	10 h 30	
25 novembre 2024	10 h 30	
16 décembre 2024	10 h 30	Période des fêtes

**QU'**un avis public soit publié à cet effet dans un journal local.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION NO : E98-11-2023**  
**(Adoption de soumission RAETM-2023-007 – Services de laboratoire pour l'analyse des eaux et des boues)**

**ATTENDU QUE** la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) a procédé à un appel d'offres public pour les services de laboratoire pour analyse des eaux et des boues (RAETM-2023-007);

**ATTENDU QUE** l'avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 11 octobre 2023;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

**ATTENDU QUE** deux (2) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 7 novembre 2023, à savoir :

H2Lab inc.	126 418,51 \$ (t.t.c.) *corrigée
Eurofins Environex	143 426,02 \$ (t.t.c.)

**ATTENDU QUE** des erreurs de calcul ont été corrigées pour la soumission de H2Lab inc. mais que cela n'a pas d'incidence sur le rang des soumissionnaires;

**ATTENDU QUE** la soumission de la firme H2Lab inc. s'est avérée la plus basse conforme selon le rapport daté du 22 novembre 2023 de Mme Nathalie Savard, chef de division à l'approvisionnement à la Direction de l'administration et finances de la Ville de Terrebonne;

**ATTENDU QUE** l'estimation de ce contrat est de 123 426,14 \$ (t.t.c.);

**ATTENDU** l'analyse technique du 23 novembre 2023 de M. Frédéric Ebacher ing., chargé de projets de la firme EnviroServices;

**ATTENDU QUE** le nom de la firme H2Lab inc. n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 27 novembre 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume  
APPUYÉ PAR : Michèle Demers

**QUE** le conseil d'administration de la RAETM accepte la soumission de la firme H2Lab inc. pour les services de laboratoire pour analyse des eaux et des boues au montant de 109 953,04 \$ (taxes en sus), et ce pour une durée de trois (3) ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION NO : E99-11-2023**  
**(Remerciements – Monsieur Eugène Jolicoeur)**

---

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT:

**QUE** le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) remercie monsieur Eugène Jolicoeur pour son engagement et sa contribution au sein du conseil d'administration de la Régie au cours des dernières années.

Les membres de la RAETM lui souhaitent une belle réussite dans la réalisation de ses projets futurs.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION NO : E100-11-2023**  
**(Correspondances)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume  
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

**QUE** les correspondances mentionnées à l'ordre du jour soient acceptées tel que présentées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E101-11-2023  
(Levée de l'assemblée)

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon  
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Président



Assistante secrétaire-trésorière